



LE DÉMINEUR

BULLETIN TRIMESTRIEL DE LA
Fraternelle des Démineurs de Belgique



1er TRIMESTRE 85

REDACTION : BERGES, A.
Livingstonelaan, 22
1980 - TERVUREN

NOS BONS VOEUX

QUE 1985 VOUS SOIT TRES FAVORABLE ET VOUS

PROCURE JOIE, BONHEUR, ET BONNE SANTE.



Souvenirs de la carrière d'un démineur (suite n° 2)

par Marcel LALLEMAND

Exercer mon métier de démineur et recevoir de ce fait un procès-verbal à la suite d'une plainte introduite par le Groupement des Pêcheurs d'Andenne, c'est ce qui m'est arrivé un jour de mai. En draguant la Meuse, la machine avait remonté dans l'un de ses godets une bombe anglaise de 250 kg. Le désamorçage s'avérait impossible, voire dangereux, la fusée était faussée. Il ne restait qu'une solution, amorcer la bombe avec une charge d'explosif, la redescendre sous eau, retirer le dragueur et faire sauter électriquement.

Tout cela paraissait simple, mais le patron de la drague se refusait à manoeuvrer le treuil. Je dus en apprendre le fonctionnement afin d'effectuer moi-même la manoeuvre. Encore fallait-il que j'agisse en douceur. La sueur perlait mon front, la frousse de la bombe? Celle du treuil? Allez donc savoir! Finalement tout se passa parfaitement, le sautage eut lieu et... des tas de poissons remontèrent le ventre en l'air, d'où le procès, sans suite bien entendu. Courteline n'était pas mort!

Autre histoire d'eau. Une bombe tombée dans la Sambre me valut de descendre en scaphandre pour tenter son désamorçage. Un dragueur avait à deux reprises raclé de ses godets un objet présumé volumineux et métallique. Tout de suite on supposa la présence d'une bombe, d'où intervention nécessaire des démineurs. Après une première plongée infructueuse, la seconde me retrouva à califourchon sur l'engin et par trois mètres de fond. A tâtons, sans lumière, je crus au toucher reconnaître une bombe américaine. Elle ne possédait qu'un seul détonateur placé en queue. Pas question de connaître les coordonnées de la fusée, l'eau sale et la vase rendant toute identification impossible. Le désamorçage se fit sous eau. La remontée de la bombe se fit sans histoire. C'était une américaine de 500 Kg.

Entretiens, mon meilleur copain, le sergent Joseph MASSART, avait, à Flémalle Grande, sauté sur une Schu-mine, cette fichue petite mine en bois non détectable. Résultat: une jambe arrachée jusqu'au genou.

Une autre histoire tout aussi déroutante! C'est celle que j'ai vécue à l'usine Cockerill. Les Allemands, dans un des derniers sursauts de la Luftwaffe, étaient venus bombarder l'usine. Une bombe de 125 Kg avait traversé un dépoussiéreur de haut-fourneau et avait atterri dans la

poussière chaude près de huit mètres plus bas en restant à l'intérieur de l'énorme tube. Un seul moyen pour l'en retirer? Repérer au son le niveau de la poussière, découper au chalumeau la tôle de 10 mm d'épaisseur et sortir la bombe. Là encore le topo paraissait simple! Seulement ce travail devait s'effectuer sur une passerelle étroite située à six mètres du niveau du sol. Pas un seul ouvrier n'accepta de faire la découpe. Résultat: pendant une grosse demi-heure j'appris, au sol, à me servir d'un chalumeau oxydrique. Puis vint le moment crucial, j'entrepris de découper un cercle de 90 cm de diamètre, non sans mal, car tenant mal mon chalumeau celui-ci s'éteignait en provoquant de belles gerbes d'étincelles incandescentes.

J'étais lamentablement seul! Tout le monde avait disparu. Trente minutes pour pratiquer cette ouverture, ce fut long. La plaque enlevée et la poussière évacuée, l'engin apparut. L'accouchement me convenait puisque la bombe présentait son postérieur, là où se trouvait le détonateur, il ne restait qu'à dévisser. Les fuyards réapparurent, il y avait même le directeur, des ingénieurs, mais ce n'était pas pour moi qu'ils s'amaient de la sorte, ils pilotaient Mr EDEN, le Ministre des Affaires Etrangères de Grande Bretagne, précisément en visite à Cockerill. Mis au courant de ce qui venait de se passer, je reçus une vigoureuse poignée de mains et des félicitations de Mr EDEN seulement. Par contre, je reçus la gourde de café de l'un des ouvriers, j'en avais bien besoin, j'avais tellement avalé la poussière.

Pendant ce temps bien des amis étaient frappés par la malchance. Le sergent Joseph HUC était grièvement brûlé aux deux jambes par l'explosion inopinée d'un obus au phosphore, il devait en rester invalide à vie. En juillet 1945, le sergent volontaire de guerre JORIS est touché par 27 éclats d'obus; un mois après son accident il reprend son service. Il sera à nouveau blessé par l'explosion d'un détonateur. Le soldat J. KRAFFT ayant glissé alors qu'il transportait un obus, aura le bras arraché par l'explosion de l'engin. Et d'autres! Et combien d'autres encore!...

Une manifestation du Souvenir organisée par la Ville de Stavelot
le 14 octobre 1984

La Fraternelle était représentée par le Président national, le Secrétaire-trésorier BERGES, Marcel CHOUFFART, Administrateur et deux sympathisants de la Section de Liège.

Après la messe à l'Eglise primaire St. Sébastien, il fut procédé à l'inauguration d'une pierre surmontée d'une colonne en mémoire des troupes américaines ayant délivré Stavelot, avec dépôts de fleurs.

Après l'inauguration du nouveau service communal de discothèque et de la bibliothèque, nous eûmes l'agréable surprise d'entendre la déclamation de quelques poèmes par Mr. le Premier Echevin LEMAIRE et dont il était l'auteur. Cette séance fut agrémentée de la participation artistique de Jules BASTIN. Les participants assistèrent ensuite au vernissage de l'exposition 40/45.

Notre surprise fut plus grande encore quand nous découvrîmes au milieu de cette vaste salle le stand dédié aux démineurs.

Pour ce geste fraternel et du Souvenir, un immense merci à l'administration communale et à son sympathique bourgmestre Mr DEPOUHON.

Ce fut une nouvelle fois une journée exceptionnelle à mettre à l'actif des stavelotains et de son administration.

E.G.

P.S. Nos délégués avaient été aimablement invités à assister au buffet froid où nous aurions cotoyé nos amis du Wing d'Allemagne. Nous avons dû décliner cette invitation, le conducteur de notre véhicule devant rejoindre Bruxelles dans un délai déterminé.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

La vie dans les sections: Section du Brabant-La Sainte Barbe

Changement de décors cette année pour la Ste Barbe. En effet, c'est au local de l'Armée Secrète que nous sommes convoqués ce 8 décembre 1984, c'est nouveau, mais sera-ce bien?

Dès l'entrée, c'est gagné; hall de marbre genre 1900, local clair e'

spacieux, tables bien dressées, c'est de bon augure.

A 12.30 H le bar est déjà bien garni et les arrivées se succèdent à un rythme accéléré, si bien que c'est au nombre de 65 qu'on se met à table à 1 H. C'est un succès qui n'était plus atteint depuis plusieurs années.

Mais au milieu de l'euphorie générale le président VANDEN EYNDE prend immédiatement la parole pour annoncer une bien mauvaise nouvelle: monsieur GEORGE, président de la Fraternelle, est indisposé et a dû renoncer bien malgré lui à nous rejoindre; bien courageusement Madame a mis un point d'honneur à être fidèle au rendez-vous, tous les démineurs lui en sont reconnaissants, - je dis tout de suite que ce n'était qu'un accroc, le président est à présent bien rétabli et tout guilleret.

La salade de crabes et la cuisse de lièvre ont confirmé les bonnes impressions du début tant par leur présentation que par leur saveur.

La tombola a remporté un plein succès pour le plus grand plaisir du trésorier et de tous, il faut dire que d'années en années elle est de mieux en mieux dotée grâce à la gentillesse de généreux camarades.

C'est toujours avec le plus grand plaisir que cette réunion annuelle est vécue par tous les amis qui se retrouvent, c'est une étape qui jalonne l'année et qui devient une habitude qu'on apprécie et à laquelle on s'attache... comme à une habitude.

F.D.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

NECROLOGIE

La Section d'Anvers n'a plus de président.

Notre ami Albert RAMPENBERG, membre du Conseil d'Administration et président de la section d'Anvers est décédé le 30 Nov 84.

Par suite de maladie, cet administrateur tout dévoué à sa fraternelle, avait dû depuis quelque temps cesser sa collaboration à nos travaux.

Il avait dû être hospitalisé et deux membres du C.A. avaient encore pu lui rendre visite sur son lit d'hôpital, mais il restait peu d'espoir de le sauver.

Une délégation du C.A. avec drapeau a assisté à ses obsèques.

Albert avait pu nous rendre de signalés services alors qu'il exerçait

la fonction de secrétaire permanent de l'U.F.A.C. 40/45 où son épouse, ROSE pour les intimes, assurait le service de la buvette. Nous présentons à son épouse, à sa famille, nos condoléances sincèrement émues.

E.G.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Section Brabant

Nous avons appris le décès le 10 novembre 1984 de
Philippe VAN HEDDEGEM

à l'âge de 75 ans, membre de la section Brabant (Tervuren).

Une bonne délégation d'anciens à laquelle s'était joint l'adjudant VAN OVERLOOP de l'Unité d'active, assistaient à l'Eglise Saint-Jean où se trouve le vitrail en l'honneur de SainteBarbe.

Le drapeau du Brabant était porté par l'ami PLUMIER, dont les brabançons le connaissent mieux sous le sobriquet de "Zwarte Piet" du temps de la Saint Nicolas de nos enfants au Casino de Tervuren. Notre ami exhiba le numéro "Le Démineur" de 1963 avec photos à l'appui où déjà il portait fièrement le drapeau de la fraternelle lors de l'assemblée générale à Saint Gilles.

Une idée nous est venue: la Section du Brabant est actuellement démunie de porte-drapeau. Notre ami, membre très méritant de la section, ne voudrait-il prendre la relève de porte-drapeau de sa chère Section? Gageons qu'il répondra par l'affirmative.

A la famille du disparu, nous présentons nos très sincères condoléances.

E.G.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

COMMUNICATIONS

Cartes de réduction.

Le bulletin du 3ème trimestre 1984 contenait un article sur cet objet.

Vous trouverez ci-dessous les dernières instructions en la matière.

Concerne: Le renouvellement des cartes de réduction tarifaire sur le réseau des Chemins de fer belges, des Chemins de fer vicinaux et de la Régie des Transports maritimes.

Référence: Lettre OCM/DIR/I.052 du 4 avril 1984.

En vue de la réalisation des économies budgétaires le S.N.C.B. a décidé dans son écrit du 8 août 1984, de prolonger la période de validité des cartes de réduction existantes pour une durée indéterminée.

Ensuite après épuisement du stock existant des cartes de réduction, celles-ci ne porteront même plus de millésimes (période de validité)

Cet écrit a surtout pour but :

1. De rassurer vos affiliés concernant la validité de leur carte après le 31 décembre 1985.
2. D'indiquer à vos affiliés qu'après le 31 décembre 1985 il y aura deux sortes de cartes valables en circulation ; la carte actuelle avec le millésime 1974-1985, et une autre carte sans millésime.
3. De demander SURTOUT de ne pas envoyer leur carte actuelle au Service de la Matricule pour la faire remplacer par une nouvelle carte sur laquelle la période de validité n'est plus inscrite. A de telles demandes, il NE sera et NE pourra être réservé AUCUNE suite pour raisons budgétaires.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Question n° 241 bis de Mr. VAN RENTERGHEM du 5 octobre 1984 (N)

Prisonniers de guerre - Soins médicaux - remboursement.

En application de la loi du 8 août 1981 portant création de l'Institut national des invalides de guerre, anciens combattants et victimes de la guerre, le principe du droit aux soins médicaux est prévu pour les prisonniers de guerre ayant subi une détention de six mois à un an minimum et ayant atteint l'âge de soixante ans.

Quoique la loi précitée ait pris effet au 1er janvier 1982, les arrêtés d'exécution prévus - qui fixeront les normes de rembourse-

ment - n'ont toujours pas été publiés au Moniteur belge.

Cela signifie-t-il concrètement que l'administration ignore toujours la portée exacte de sa mission et qu'elle n'est dès lors pas en mesure de traiter ou de clore les dossiers dont elle est saisie?

Je souhaiterais obtenir une réponse aux questions suivantes :

1. Comment se fait-il que les arrêtés d'exécution destinés à fixer les normes de remboursement n'aient pas encore été pris?
2. Quand seront édictés, dans l'hypothèse la plus favorable, ces arrêtés d'exécution ?
3. Les prestations de soins effectuées dans le cadre des dossiers déjà instruits seront-elles remboursées avec effet rétroactif, même en cas de décès de l'ayant droit ?

Réponse : J'ai l'honneur de communiquer à l'honorable membre qu'un projet d'arrêté royal sera soumis prochainement à l'approbation du Conseil des Ministres.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

BILAN DES ACTIVITES 1 9 8 4 (uniquement pour le SEDEE Force Terrestre)a. Prestations au profit des CIVILS.

- (1) Demandes exécutées : 3389
- (2) Munitions enlevées : 182 tonnes
- (3) Munitions détruites : 351 tonnes
- (4) Munitions toxiques enlevées : 20 tonnes
- (5) Interventions (SABOTAGE) : 113
- (6) Kilomètre parcouru : 214.727
- (7) Kilomètre parcouru (SABOTAGE) : 7.897

b. Prestations au profit des militaires.

- (1) Munitions déclassées enlevées : 143 tonnes
- (2) Munitions déclassées détruites : 137 tonnes
- (3) Kilomètre parcouru pour destruction : 36203

c. Prestations spéciales.

- (1) Détection au champ de courses de GROENENDAEL
du 12 mars au 20 juillet 84
- 292.000 m² détectés.
- 23.125 kg de munitions découvertes.
- (2) 24 bombes d'avion ont été découvertes
- 5 détruites sur place.
- 19 ont été neutralisées.

d. Participation à des expositions.

LIEGE - MOUSCRON - St GHISLAIN - ATHUS.

e. Visites(1) Vers l'EXTERIEUR

- (a) Participation au 40 ième anniversaire de la création de l'unité EOD Force Terrestre au PAYS-BAS.
- (b) EGUERMIN à OOSTENDE (salle des mines)
- (c) Expo de la Force Aérienne à BIERSET.
- (d) En France plusieurs unités ont été visitées :
- Ecole Supérieure d'Application du Matériel (ESAM) à BOURGEMONT

2. (France suite)

- NEDEX à VILLACOUBLAY (Génie de l'air)
- Protection civile de et à VERSAILLES.

(e) Centre de destruction des munitions toxiques de MUNSTER.

(2) Nous ont rendu visite en 1984 (HEVERLEE)

- Le Comd de la DIV Log.
- Des officiers de réserve.
- Des autorités militaires étrangères :
Néerlandaises - Zairoises - Tunisiennes.
- Des unités de la Protection civile.
- Des unités de la Gendarmerie (Légion mobile).
- Des membres de la Police judiciaire.
- Des membres de la Police communale.

Dans l'ensemble plus ou moins 1100 personnes nous ont rendu visite.

f. COURS

(1) Ont terminé avec succès le cours "Officier démineur"

- les Enseignes de vaisseaux RENKET et NURMOHAMED
- le Lieutenant SVELKOELS de la Force Aérienne.

(2) Ont terminé avec succès le cours "B2 démineur" les

sous-officiers suivants :

(a) Pour la Force Navale

- PLISNIER - DEHON - JANSEN - BAELDE - ZEEBROEK - COSTENS
- DE COUTERE

(b) Pour la Force Aérienne

- AERT - CALLEBAUT - DUYM - POELMANS -LEONARD -
- PIQUARD -

(c) Pour l'Armée Luxembourgeoise.

- DE PAOLI

A échoué : GROSS de la Force Navale.

(3) Ont terminé avec succès le cours "AGENT de reconnaissance gendarmerie"

6 officiers et 5 Sous-officiers.

(4) Ont terminé avec succès le cours "B4 démineur " les caporaux SWENNEN - DELPORTE - DEVOECHT - BRUYNINCKX.

Tous de la Force Aérienne.

g. DEPART.

Le 31 octobre 1984 le Capitaine de Corvette LEGEIN a remis le commandement de NAVCLEARMIN (Déminage de la Force Navale) au Lieutenant de Vaisseau de 1re Classe DAEMS.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

1985 (Au sein de la DAS)

Départ

Le 08 janvier 1985 le Caporal chef DAVID D. (HEVERLEE) a fait mutation au 72 Bn Tpt. Nous savons qu'il aime conduire des véhicules et nous apprenons qu'il est bien servi, il sillonne la Belgique en tous sens au volant d'un camion. Nous lui souhaitons bonne route.

Naissance

Participe activement à la courbe ascendante de la démographie en Belgique et au Grand Duché du Luxembourg,

nous félicitons chaleureusement les heureux parents ,

- Dans la famille DE PAOLI P. une petite fille est née le 20.11.84, elle se prénomme NORA.

- Dans la famille VAN MELDERT E. une petite fille est née le 17.12.84 elle se prénomme JOKE.

Accident NON EOD

Le 09.01.85 le 1 Maréchal des logis chef GUERISSE (HEVERLEE) s'est cassé le pied. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

4.

Cours.

1. Suivent actuellement à HEVERLEE le cours B4 RENOVATEUR MUNITIONS, les candidats démineurs suivants :
 - le Caporal GRIMMER.
 - les Soldats PHILIPPON et PROVINSnous leur souhaitons une bonne réussite.

2. Suivent actuellement le cours B2 DEMIMEUR les candidats démineurs suivants :
 - l'Adjudant BARTHELEMY (HEVERLEE)
 - le 1 Maréchal des logis BOONE (99 pl Ren Mun)
 - Le Sergent BOONEN (de la Force aérienne).nous leur souhaitons une bonne réussite.

3. Le Lieutenant DE VROE a terminé brillamment le cours PRE OPERATIONAL IMPROVISED EXPLOSIVE DEVICES suivi à KINETON - GRANDE-BRETAGNE.

4. Le Lieutenant VANDENDRIESSCHE et le Maréchal des Logis CUYPERS ont terminé avec succès le cours démineur à la BUNDESKRIMINALAMTES à WIESBADEN (République Fédérale d'Allemagne).

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX